# CONSEIL MUNICIPAL DU 8 FEVRIER 2017 COMPTE-RENDU SOMMAIRE

Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 15 décembre 2016

### Compte de gestion 2016

🗈 le conseil municipal a approuvé à l'unanimité le compte de gestion 2016 du trésorier ;

#### Compte administratif 2016

Monsieur Éric Barithel est élu président de séance, il présente le compte administratif 2016 de la commune.

Le résultat de clôture de la section fonctionnement est de +731 844.15 € Le résultat de clôture de la section d'investissement est de + 341 518.77 € Monsieur le maire de la commune quitte la salle du conseil.

## Affectation des résultats de fonctionnement 2016

Le Maire propose au conseil municipal l'affectation des résultats de fonctionnement suivant :

Au fonctionnement au compte 002 = 600 000 €

A l'investissement au compte 001 = 341 518.77 €

Au compte 1068 = 131 844.15 €

🖈 le conseil municipal approuve à l'unanimité

#### Subvention de fonctionnement 2017 des associations

Monsieur le Maire présente les propositions de subventions aux associations Après délibération :

Acquisition d'un véhicule utilitaire neuf pour les services techniques de la commune Monsieur le Maire présente le projet d'achat d'un véhicule utilitaire pour les services techniques.

3 devis ont été reçus le plus avantageux est d'un montant de 12 140 € HT

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal d'approuver l'acquisition d'un véhicule utilitaire pour les services techniques de la commune et de l'autoriser à demander une subvention de 5 000 € dans le cadre de la réserve parlementaire

Après avoir délibéré le Conseil Municipal approuve à l'unanimité l'acquisition d'un véhicule utilitaire neuf et mandate Monsieur le Maire pour demander une subvention exceptionnelle de l'État dite réserve parlementaire d'un montant de 5 000 €

<u>Travaux de sécurisation fourniture et pose de barrières voie Romaine demande de subvention produit des amendes de police.</u>

Monsieur le Maire présente un projet de sécurisation de la voie romaine par l'installation de barrières sur le bas-côté de la route. Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal d'approuver ces travaux et de le mandater pour demander une subvention dans le cadre des amendes de police 2016

→ le Conseil Municipal approuve à l'unanimité

## Majoration de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires

Le conseil municipal fixe à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017 le taux de majoration de la cotisation de taxe d'habitation des logements meublés non affectés à l'habitation principale.

Après avoir délibéré le Conseil Municipal

- $\Rightarrow$  décide de majorer la part communale de la cotisation de taxe d'habitation due au titre des logements meublés non affectés à l'habitation principale de 20 à 25 %

La séance est levée à 24 heures

Le Maire, Marc ROLLIN

Le registre des délibérations est consultable en mairie